L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 26 numéro 20, 20 mai 2011

Dans nos pages cette semaine

Pont de Deh Cho

Toujours une moitié de pont

Page 3

Santé

Le programme de sage-femme avorté

Page 6

Éducation

La fièvre du bouleau

Page 7

La belle saison est arrivée! Ces Osteospermum nous tendent même leurs cuillers pour y goûter. (Photo : Maxence Jaillet)

Vente d'édifices publics

Priorité aux communautés linguistiques

Le commissaire aux langues officielles blâme Travaux publics Canada et le Conseil du trésor pour la vente du bureau de poste de Yellowknife à des investisseurs privés.

Batiste Foisy

La Fédération franco-ténoise (FFT) avait raison de se plaindre. Dans une décision rendue fin avril, le commissaire aux c du Canada juge fondées les trois plaintes déposées par l'organisme qui affirmait avoir été indûment écarté du rachat d'un édifice public de Yellowknife. Selon le Commissariat, les communautés linguistiques en situation minoritaire devraient être des acheteurs priorisés quand l'État vend ses bâtiments.

Dans une lettre adressée à la FFT et dont *L'Aquilon* a obtenu copie, le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, se dit « très préoccupé » du peu d'égard que le ministère des Travaux publics a accordé aux besoins de la communauté francophone lors de la vente du bureau de poste de l'avenue Franklin en 2009.

« Notre analyse des faits, écrit le commissaire Fraser, nous amène à conclure que Travaux publics et services gouvernementaux Canada n'a pas démontré que ses représentants avaient cherché à identifier et à prendre en compte les besoins et les particularités de la FFT, qui représente les intérêts de la communauté francophone des Territoires du Nord-Ouest. »

Pour sa part, le ministère affirmait que sa politique en matière de vente de biens immobiliers excédentaires ne l'engage qu'à prioriser les offres d'achat d'autres paliers de gouvernement et pas ceux d'organismes non gouvernementaux comme la FFT. Le commissaire aux langues officielles réfute cette lecture et insiste pour dire que la *Loi sur les langues officielles* comprend des dispositions qui obligent le gouvernement à tenir compte des besoins des communautés linguistiques dans chacune de ses décisions, y compris la vente d'un édifice.

Le président de la Fédération franco-ténoise, Richard Létourneau, se réjouit de la décision. « Nous sommes évidemment satisfaits, dit-il. Ça a été un long dossier. Ça a pris plusieurs années avant d'avoir une décision. Nous sommes heureux d'obtenir finalement gain de cause. »

Cette petite victoire n'annule cependant pas la vente de l'édifice de la poste que convoitait la FFT. « La vente qui a eu lieu, on ne pourra jamais revenir là-dessus, concède Richard Létourneau. Mais à l'avenir, ça va pouvoir aider la communauté franco-ténoise dans ses démarches, et également les autres communautés francophones du Canada et les anglophones du Québec. »

« Ça va être plus facile d'obtenir du support dans la machine », analyse le président.

Impact national

En effet, au-delà de l'anecdote locale, la décision du commissaire aux langues officielles présente une portée nationale.

Le commissaire recommande que la directive de vente du ministère soit révisée afin de la rendre conforme à la *Loi sur les langues officielles*. Cela aurait pour effet de faire des communautés linguistiques minoritaires des acheteurs prioritaires à chaque fois que le gouvernement met des biens publics

Vente

Suite en page 2

Vente

Suite de la une

sur le marché.

Cette directive émane du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui était également visé par les plaintes de la FFT. Selon le commissaire Graham Fraser, la directive en elle-même ne contrevient pas à la *Loi*, mais il juge qu'elle n'est pas assez claire quant aux obligations envers les communautés linguistiques.

« Je considère, écrit M. Fraser, que les instructions d'applications de la directive émises par le Secrétariat du Conseil du Trésor devraient souligner la nécessité de tenir compte de l'intérêt des collectivités de langue officielle en situation minoritaire dans l'ensemble du Canada et de clarifier la façon dont cela doit être fait dans tout le processus d'aliénation de biens excédentaires ».

La révision de cette politique doit justement avoir lieu durant l'année en cours. Le commissaire souligne qu'il fera pression afin que les besoins des communautés linguistiques soient inclus dans la prochaine mouture de la directive.

Or, pendant ce temps, les organismes francophones de Yellowknife n'ont toujours pas résolu leurs problèmes d'espace. « C'est l'impasse, admet le président Létourneau. On n'a toujours pas trouvé le bijou, et si nous l'avions déniché, on ne serait pas en position de faire une offre. »

Richard Létourneau demeure néanmoins optimiste. Il note qu'à Hay River, la communauté a réussi à trouver des espaces pour loger une garderie francophone. Il relève également la rencontre fructueuse de mars dernier avec le Comité permanent de la Chambre des communes sur les langues officielles dont les membres avaient été scandalisés par l'exiguïté de la maison Laurent-Leroux, où s'entassent les nombreux employés de la FFT, de l'Association franco-culturelle de Yellowknife et de Radio Taïga. Surtout, il brandit ce nouvel argument dont Graham Fraser vient de les munir.

« À partir de maintenant, on sait que tout édifice qu'ils [le gouvernement] vont laissé aller, ils sont obligés de nous considérer. »

Au moment de mettre sous presse, Travaux publics Canada n'avait pas rappelé *L'Aquilon*.

Vente d'édifices publics

Rappel des faits

Au milieu de la décennie 2000, après s'être heurtés à une fin de non-recevoir dans son projet de construction d'un centre scolaire communautaire à l'emplacement de l'école Allain St-Cyr, divers organismes francophones de Yellowknife entreprennent des démarches pour faire l'acquisition d'un nouvel immeuble afin de répondre à un manque de plus en plus criant d'espace communautaire.

Quand l'édifice de Postes Canada est mis en vente par Travaux publics Canada en 2008, la FFT dépose une offre d'achat de 1,2 million de dollars.

En mars 2009, l'édifice est finalement cédé pour un montant légèrement inférieur à l'offre de la FFT à un consortium d'investisseurs immobiliers réunis sous la bannière Denendeh Investment. La FFT porte plainte au Bureau du commissaire aux langues officielles.

L'édifice situé à l'angle de l'avenue Franklin et de la 49e Rue abrite toujours le comptoir de Postes Canada. Construit en 1956, le bureau de poste a été désigné édifice patrimonial par la municipalité de Yellowknife en 2007.

Politique fédérale

Deux partis s'apprêtent à revenir sur la colline sans chef

Danny Joncas

OTTAWA – Avant la tenue du scrutin du 2 mai dernier, les sondages permettaient d'anticiper des résultats décevants pour le Parti libéral du Canada et le Bloc Québécois, mais jamais au point où les deux partis ne feraient élire respectivement que 34 et 4 députés, eux qui en comptaient 77 et 47 au moment du déclenchement des élections. Qui plus est, les chefs des deux partis ne sont pas parvenus à se faire réélire dans leur circonscription.

Dans le cas du chef libéral Michael Ignatieff, il s'est fait ravir la circonscription torontoise d'Etibicoke-Lakeshore par le candidat conservateur Bernard Trottier. Ce dernier l'a emporté par près de 3000 voix.

Quant à Gilles Duceppe, qui siégeait à la Chambre des communes depuis 1990 comme député et depuis 1997 en tant que chef du Bloc Québécois, c'est la néodémocrate Hélène Laverdière qui a réussi à le déloger de la circonscription montréalaise de Laurier-Sainte-Marie. Mme Laverdière, qui a occupé d'importants postes à l'étranger pour le compte du ministère des Affaires étrangères, a devancé M. Duceppe par plus de 5500 votes.

Lors d'un discours prononcé au terme de leur défaite, messieurs Ignatieff et Duceppe se sont tous deux dits fiers de la campagne qu'ils avaient menée, tout en prenant le blâme pour la déconfiture de leur parti respectif.

« Parfois, la démocratie nous enseigne de dures leçons et on doit l'accepter. Il faut aussi avoir le courage de se regarder dans le miroir pour comprendre le message que la population nous a envoyé. J'assume la responsabilité de tout ce qui n'a pas fonctionné », a souligné Michael Ignatieff qui, quelques jours plus tard, acceptait un poste de professeur au sein du Massey College, une institution affiliée à l'Université de Toronto.

« La démocratie a parlé et je respecte ce choix. Comme toujours, les électeurs auront le dernier mot et ce soir, ils ont exprimé un profond désir de changement. Nous devons accepter cette volonté clairement exprimée », a pour sa part déclaré Gilles Duceppe, dont les troupes ont subi un cuisant revers malgré le fait que les candidats bloquistes aient obtenu 23 % des appuis au Québec.

D'un côté comme de l'autre, on s'affairera à trouver un nouveau chef au cours des semaines et des mois à venir.

Échos de la taïga
CIVR 103,5 FM

En collaboration avec Radio Taïga

Changement de nom en perspective

John Duncan ne sera pas le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Désormais, il est ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord. C'est un des changements proposés pour le nouveau cabinet fédéral présenté par le premier ministre Stephen Harper le 18 mai. Le terme autochtone est plus large que celui d'indien, englobant tant les Premières nations que les Inuits, les Métis et les autochtones sans statut.

Jardinez malgré l'espace

L'Association franco-culturelle de Yellowknife vous invite à un Jeudi 5 à 7 le 26 mai alors que France Benoit expliquera comment produire des denrées dans des espaces restreints.

Découvrez une sympathique façon d'avoir un jardin… sans jardin!

Aide aux sinistrés de Slave Lake

La compagnie de transport Grimshaw Trucking accepte les dons pour les familles sinistrées de Slave Lake, dans le Nord de l'Alberta. Le village a été frappé de plein fouet par un incendie de forêt et plusieurs familles ont tout perdu. La compagnie recevra des dons de 13 h à 17 h et transportera sans frais les dons recueillis. Les sacs et les boîtes doivent avoir une inscription pour Slave Lake. Il n'y a pas de restriction de poids ou de taille, en autant que ce que vous donnez puisse être mis dans la remorque.

Méconnaissance et appui au Conseil de l'Arctique

Le Canada Centre for Global Security Studies et la Walter and Duncan Gordon Foundation ont dévoilé un rapport le 12 mai dernier sur la perception du public face au Conseil de l'Arctique.

Bien que la majorité des Canadiens ignorent l'existence du Conseil de l'Arctique, ils l'appuient en très grande majorité lorsqu'ils se font décrire cet organisme. Ainsi, 91 % des Canadiens dans le Nord et 82 % dans le Sud appuient le concept de Conseil de l'Arctique. Cet appui est légèrement inférieur aux Etats-Unis (56 %) et en Russie (55 %).

www.aquilon.nt.ca

Pont de Deh Cho

Toujours une moitié de pont

Le gouvernement ténois juge que l'ouverture du pont en 2011 est improbable, mais pas impossible.

Maxence Jaillet

Le ministre des Transports des Territoires du Nord-Ouest s'est levé à l'Assemblée législative, le 13 mai dernier, pour annoncer que le pont de Deh Cho faisait face à un autre retard. Se lavant un peu les mains de ce contretemps, le ministre Michael McLeod a simplement mentionné que s'il y a avait des coûts associés à ce délai dans la construction, ils étaient entièrement portés à la responsabilité de l'entrepreneur principal, Ruskin Construction.

Ce sont les structures d'acier permettant de compléter la moitié sud du pont qui ne sont pas arrivées à temps pour que le raccord entre les parties nord et sud soit chose faite avant la débâcle du fleuve Mackenzie. Les piliers temporaires nécessaires à la lente avancée de la structure à travers le fleuve n'étant pas à l'épreuve du stress des glaces dérivantes, l'entrepreneur a décidé, dès la mi-avril, de suspendre la progression de la structure. Lorsque les glaces provenant du Grand lac des Esclaves auront coulé sous ce demi-pont, les piliers pourront être remis en place afin de compléter la structure vers la fin de l'été 2011.

Ce délai serait moins dérangeant si les conditions extérieures propices au coulage du béton, c'est-à-dire une température de cinq degrés Celsius, étaient garanties durant les automnes ténois. La réalité est qu'au mois d'octobre, il faudrait que ces cinq degrés Celsius soient atteints artificiellement afin d'assurer une prise optimale du béton nécessaire pour scinder les centaines de segments du tablier sur lequel reposera la route. Au ministère, on imagine déjà un pont enveloppé à la Christo, pour permettre de chauffer l'aire de construction. Une alternative « artistique » qui s'élèverait à plusieurs millions de dollars.

Préférant rassembler toutes les conditions favorables pour construire un des ponts soutenus les plus septentrionaux du monde, le directeur du projet du ministère des Transports, Kevin McLeod, est déjà persuadé que ce n'est pas l'option qui sera choisie. Le directeur, qui veille en priorité à la qualité de ses projets, affirme qu'il aime mieux attendre la belle saison 2012 pour couler le béton plutôt que de faire un travail qu'il devra refaire dans un an ou deux. « Dans cinq ans, quand les gens regarderont ce pont et qu'ils décortiqueront les décisions que je prends actuellement, je veux être sûr de les satisfaire. Dans 75 ans, ils pourront encore dire quel formidable pont nous avons. »

Pour ce qui est de la cause de tout ce retard, le ministère des Transports se refuse tout commentaire quant aux excuses fournies par l'entrepreneur, mentionnant que ce dilemme doit se régler entre Ruskin et son fournisseur de structures d'acier situé au Québec. « Nous ne sommes pas tenus d'accepter les explications que l'entrepreneur nous fournit. C'était son rôle de finir la structure avant la débâcle. Maintenant, s'est à lui de trouver le responsable de ce délai s'il ne veut pas en payer les frais », dit M. Mcleod en se pinçant les lèvres alors qu'il insinue que c'est un cas qui pourrait finir devant les tribunaux.

La structure du pont de Deh Cho est une succession de nombreux travers métalliques. La hauteur maximale d'un bateau pour qu'il puisse navigue sous cette structure sera de 22 mètres. (Photo : Maxence Jaillet)

En cas de grève à Postes Canada

L'aquilon sera disponible des façons suivantes :
- En dépôt au local des association francophones de Fort Smith, de Hay River, d'Inuvik et de Yellowknife
- En dépôt à l'école Allain St-Cyr de Yellowknife et l'École Boréale de Hay River
- Accessible pour téléchargement au http://web.me.com/direction_aquilon/PDF_Aquilon

Éditorial

Alain Bessette

Les héritages de nos leaders

Il semble que plusieurs de nos premiers ministres essaient de laisser une trace indélébile de leur passage au moment de leur départ. Au moment de plier bagage et de se retirer, ils posent un ou plusieurs gestes à grandes répercussions.

Prenons l'exemple de Jean Chrétien. Dans la dernière année de son mandat, alors que la retraite approchait, il a effectué deux gestes qui ont eu de lourdes conséquences pour le Canada sur la scène internationale. Il a fait un pied de nez aux Américains en refusant de s'associer à l'invasion de l'Irak. Il a aussi apposé sa signature sur le protocole de Kyoto.

Les conséquences de ces gestes ont été nettement positives sur la scène internationale. On sait tous maintenant à quel point l'invasion de l'Irak était inutile. Puis, le Canada devenait un modèle en matière environnementale. Malheureusement, l'évolution politique a fait en sorte que cette image positive du Canada a été reléguée au rancart, mais cela dépasse l'objet de cet éditorial.

Un peu plus récemment, le premier ministre Joe Handley signait à la onzième heure une entente afin de lancer le projet de construction d'un pont pour traverser le fleuve Mackenzie. Quatre ans plus tard et à un coût trois fois plus élevé que prévu, il s'agit d'un héritage beaucoup moins éloquent à titre de dernier coup de canon d'un premier ministre.

Dernièrement, voulant probablement qu'on se souvienne de lui plus en raison de ses réalisations que de ses problèmes conjugaux, le premier ministre Floyd Roland poursuit la tradition et a signé cet hiver une entente de principe sur la dévolution, mais en oubliant malheureusement de consulter ses pairs autochtones. Il quittera ses fonctions dans quelques mois et seul l'avenir nous dira si le principe de dévolution sans l'accord des Autochtones survivra.

Benoît Boutin a eu l'insigne honneur de recevoir le Prix du premier ministre, le 18 mai dernier. Le premier ministre Floyd Rolland lui a remis ce prix dans la catégorie individuelle. Le prix vise à souligner les services remarquables de M. Boutin dans ses nombreuses responsabilités en matière de services en français au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Les autres Prix du ministre étaient remis à différents groupes. Mme Michèle Culhane était aussi parmi les récipiendaires. (Photo : Alain Bessette)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Édith Vachon-Raymond
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF — Fondation Donatien Frémont — Office de la Distribution Certifiée, Les données de tirage sont mises à jour trimestriellement et sont certifiées par Deloitte & Touche périodiquement. Deloitte.

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Potin, poutine et politique

La mauvaise réputation

Batiste Foisy

Lundi, Floyd Roland a fait ce que fait un premier ministre avant de se retirer de la vie politique : il s'est pété les bretelles.

Dans un long laïus « de session », il a énuméré chaque semblant de bon coup que le gouvernement qu'il a dirigé durant quatre ans a pu accomplir. Même les *calvettes* changées, Floyd les a mentionnées. Mis bout à bout, tous ces petits riens donnaient presque l'impression que le passage derrière le gouvernail territorial du capitaine Roland n'avait pas été la succession de naufrages qu'on connaît.

N'ont pas qu'il ait été un si terrible premier ministre – on peut même lui accorder des éloges méritées pour le travail effectué dans le redressement des finances publiques – mais rarement avait-on vu un leader territorial aussi contesté, le chef d'un gouvernement de consensus aussi peu consensuel.

Fronde de l'opposition informelle pour l'évincer dans une affaire de petites culottes, outrage généralisé dans le dossier du pont de Deh Cho, manifs de vieillards contre la réforme des soins de santé complémentaires, menaces d'une « nouvelle crise d'Oka » en lien avec la gestion des troupeaux de caribou, colère des Dénés sur la dévolution, les années Roland passeront à l'histoire comme une période de houle et de grogne.

Flambeur, playboy, le PM en veston de cuir a toujours gardé la tête haute dans cette tourmente. On ne peut toutefois s'empêcher de penser qu'il devait parfois rentrer à la maison le caquet bas maudissant sa mauvaise réputation.

Serait-ce pour casser cette image de mal-aimé qu'il a choisi, en fin de mandat, de signer une entente sur la dévolution identique à celle qu'il avait rejetée trois ans auparavant? Pour laisser un héritage? Pour être celui qui aura réglé l'indénouable micmac de l'autonomie politique territoriale? Là aussi, son empressement, son manque de tact, l'a coulé.

Avant cet énième écueil, sa série de consultations en vue de l'élaboration d'une grande « Vision pour le Nord » visait le même objectif : séduire un public qui a toujours refusé ses avances.

Le fameux Plan Roland est censé avoir été dévoilé jeudi. Ça se produit après l'heure de tombée et je ne l'ai donc pas encore lu. Pas vu, non plus, la réaction du public. Mais je suis prêt à parier sur une chose : ça ne plaira pas.

* * * * *

Michael Miltenberger s'est beaucoup levé en Chambre ces derniers jours. Le pauvre assume déjà les fonctions pas reposantes de ministre des Finances et ministre de l'Environnement. Voilà qu'il se retrouve bâté des lourds dossiers laissés en plan par la trop ambitieuse Sandy Lee. En plus, le vice-premier ministre a dû remplacer Floyd Roland quand celui-ci était en conférence à Nuuk.

Ça lui fera toujours une bonne pratique. C'est un secret de polichinelle que le député de Thebacha est pressenti comme successeur naturel à Roland.

C'est une constante depuis Jim Antoine de nommer l'ancien vice-premier ministre à la tête du prochain gouvernement territorial. La tradition sera-t-elle maintenue? On sera fixé en octobre.

* * * * *

On s'émeut ces jours-ci de la mise en état d'arrestation du président du FMI et candidat socialiste pressenti à la présidentielle française, Dominique Strauss-Khan, accusé d'agression sexuelle. Je ne peux m'empêcher de songer que cette grande politique internationale ressemble un peu à la petite nôtre.

Liste des hommes politiques des TNO accusés d'agression sexuelle depuis que je couvre l'actualité nordique : Roger Allen (député d'Inuvik Twin Lake de 1999 à 2004, agression sexuelle, inculpé), Herb Norwegian (grand chef Dehcho de 2003 à 2008, agression sexuelle, a plaidé coupable), Norman Yakeleya (député du Sahtu de 2003 à ce jour, agression sexuelle sur mineur, a été acquitté par manque de preuve), Joe Rabesca (grand chef tlicho de 2009 à 2010, agression sexuelle, a plaidé non coupable, son procès prévu début mai a été reporté).

J'espère que je n'en oublie pas.

* * * * *

À propos de cette chronique.

Chaque semaine, je compte vous présenter mon analyse de la politique nordique, celle qui se passe dans les enceintes parlementaires, mais aussi celle qui se passe dans la rue, dans le bois.

C'est un peu mon opinion, mais c'est surtout mon point de vue honnête, celui d'une personne un brin cynique qui observe l'arène depuis quelques années et commence à en comprendre les rouages.

Vous aimez? Détestez? Avez envie d'en ajouter? De démentir? Écrivez-moi : batiste.hugin@gmail.com

COURRIER DU LECTEUR

Bravo!

À la direction de l'Aquilon et ses collaborateurs journalistiques,

Après avoir pris connaissance de la dernière édition de votre journal, j'ai constaté avec enthousiasme la présence de la jeunesse franco-ténoise.

La tribune offerte à leur voix et aux évènements qui les animent est remarquable!

La volonté de la communauté à promouvoir des activités intéressantes dans un milieu de vie francophone encense la vitalité des franco-ténois.

C'est pourquoi je tiens à vous remercier de laisser de la place aux jeunes et de contribuer à la philosophie du « par et pour les jeunes »

Rachelle Francoeur, coordonnatrice de Jeunesse TNO

Service « jeunes et franco-fun! » de la Fédération franco-ténoise

Demandez la version PDF du journal

Trois bonnes raisons pour passer au PDF :
1.C'est rapide et vous obtenez le journal la journée même de sa parution.
2. C'est plus respectueux de l'environnement.
3. Ça fait économiser le journal

Sans frais pour les abonnés actuels qui demandent le transfert.

Envoyez simplement un message à direction_aquilon@mac.com en indiquant votre nom et votre adresse actuelle de livraison et le transfert se fera dans les jours suivants.

Santé

Le programme de sage-femme avorté

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest coupe le programme de sage-femme de Yellowknife par manque de moyen financier.

Maxence Jaillet

Soixante-dix personnes se sont attroupées, ce lundi 16 mai, devant l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest pour contester la suspension du service de sage-femme à Yellowknife. Des résidents de Yellowknife, des parents, des enfants, des femmes enceintes… tous circulaient en rond demandant la reprise immédiate du service de sage-femme coupé le 6 mai dernier, au lendemain de la Journée internationale des sages-femmes.

Jessica Mace, qui accouchera dans quelques semaines, espérait pouvoir être suivie par la seule sage-femme de Yellowknife. Elle indique en entrevue que son premier enfant est né grâce au soin de cette aide personnalisée. Elle dit qu'elle a apprécié ce contact avec une personne qualifiée pour les soins et les conseils durant la grossesse, l'accouchement et la période post-partum. « La sage-femme est sur appel 24 heures sur 24, pendant la grossesse et après. Elle est vraiment disponible et aide énormément. » Cette mère de famille raconte que maintenant, elle n'a pas le choix d'aller accoucher à l'hôpital avec un docteur qui, bien que sûrement qualifié, ne la connait pas et n'a pas beaucoup de temps à lui consacrer. Jessica Mace précise qu'elle espère que cette manifestation pourra faire une différence, ce lundi après-midi lors de la période de questions de l'Assemblée législative. « Selon moi, lorsqu'un programme est suspendu, il est vraiment difficile de le remettre en marche. Ils ont fermé le bureau de la sage-femme qui contenait son équipement, alors je pense que ce sera long et difficile pour elle de recommencer à zéro. C'est pour ça que j'espère que cette manifestation permettra de réinstaurer son poste dès maintenant et de montrer le besoin de sages-femmes supplémentaires à Yellowknife », déclare Mme Mace, ajoutant qu'elle estime que cette décision a été prise rapidement et qu'elle ne représente pas les besoins de la communauté de Yellowknife.

Juste avant que la Chambre ne ferme ses portes, quelques députés se sont mêlés aux manifestants afin de montrer leur soutien à la cause.

Miki Ehrlich, Wendy Lahey, Jessica Mace, Beth Bellami et Erica James entourent Bob Bromley sur le parterre de l'Assemblée législative. (Photo : Maxence Jaillet)

« La définition d'un politicien est que lorsqu'il voit une manifestation, il saute dans la mêlée et prend le devant de la file », d'imager Bob Bromley, le député de Weledeh.

Il avance que s'il soutient autant le programme de sage-femme, c'est que « ces gens réunis ici ont manifesté leurs besoins depuis longtemps et que nous n'avons que porté leur détermination devant la Chambre ».

Miltenberger questionné

Durant la période de questions du 16 mai dernier, le ministre désigné de la Santé et des Services sociaux a été questionné à quatre reprises au sujet du service de sage-femme de la capitale. Tous les députés de Yellowknife, mis à part David Ramsay et le ministre McLeod, se sont acharnés à obtenir des réponses du ministre Miltenberger. Glen Abernethy, Wendy Bisaro, Bob Bromley et Robert Hawkins ont questionné à tour de rôle sur les raisons de la suspension du programme et ont voulu savoir si le ministre s'engageait à remettre sur pied immédiatement ce service.

La réponse du ministre à cette question en Chambre a été courte : Non. Michael Miltenberger a justifié son refus par le manque de fonds nécessaires en tant que gouvernement à subvenir à tous les besoins des collectivités des TNO. Il a mentionné que plusieurs collectivités en dehors de la région de la capitale fonctionnaient même sans tous les services offerts à l'Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife.

Le ministre a répété qu'il était lui aussi un fervent supporter des services de sage-femme et indique qu'il n'a fait que mettre en place la suggestion de l'administration.

Selon le ministre, une révision du programme estimée à 100 000 dollars doit être mise sur pied prochainement afin d'améliorer le programme et de l'étendre au reste des Territoires. Ses résultats et recommandations pourraient être inclus dans le processus de planification budgétaire de 2012-2013.

réseau NO SANTÉ en français

Chronique TNO Santé

Les allergies alimentaires

On estime qu'environ 1,75 millions de personnes au Canada ont des allergies alimentaires. 56 % des Canadiens connaissent au moins une personne atteinte d'une allergie potentiellement mortelle. Les enfants sont les plus touchés. 5 à 6 % des enfants auraient des allergies alimentaires. Les allergies les plus fréquentes touchant les enfants en âge scolaire sont le lait (2,5 %), les œufs (2 %) et l'arachide (1 %). La majorité des enfants perdent leur allergie avant l'âge de sept ans. Nous voulons profiter de ce mois national de sensibilisation aux allergies alimentaires pour souligner l'impact significatif sur la qualité de vie des individus qui composent au quotidien avec les allergies alimentaires.

Qu'est-ce qu'une allergie alimentaire?

Une allergie alimentaire est une réaction excessive, voir exagérée, de notre système immunitaire en présence d'un aliment ou d'un additif alimentaire, qui est normalement inoffensif pour la majorité des personnes.

Au Canada, dix substances, que l'on désigne souvent comme les dix allergènes alimentaires prioritaires, sont responsables de la majorité des réactions allergiques sévères : les arachides, les noix, les graines de sésame, le soja, le lait de vache, les œufs, les fruits de mer (crustacés, mollusques et poisson), la moutarde, le blé et autres grains céréaliers contenant du gluten, et les sulfites. Toutefois, les allergies peuvent être causées par une grande variété d'aliments (au-delà de 160 aliments).

Généralement, on appelle « allergène » l'aliment qui déclenche une réaction allergique chez une personne. Ce sont en réalité certains constituants des aliments (les protéines) qui sont reconnus par le système immunitaire et provoquent le déclenchement d'une telle réaction. Ces protéines allergènes sont habituellement très stables à la chaleur (il existe des exceptions à déterminer avec l'allergologue), ce qui explique pourquoi un aliment reste la plupart du temps allergène même après sa cuisson.

Quels sont les symptômes d'une réaction allergique?

Lorsqu'une personne est exposée à un allergène, les symptômes d'une réaction peuvent se manifester rapidement, leur intensité évoluant de légère à grave en peu de temps. La forme de réaction allergique la plus grave de toutes est appelée « anaphylaxie ». Au nombre des symptômes figurent des difficultés respiratoires (difficulté à parler ou à avaler), une chute de la pression artérielle ou un état de choc (anxiété, détresse, étourdissements, pâleur) pouvant entraîner une perte de conscience et même la mort.

Comment traiter les allergies alimentaires et les réactions allergiques aux aliment ?

Il n'existe actuellement aucun traitement curatif des allergies alimentaires. La seule solution consiste à éviter complètement la substance allergène en cause. Le traitement d'urgence indiqué de l'anaphylaxie (réaction allergique grave aux aliments) comprend, entre autres, l'injection d'adrénaline, que l'on peut administrer grâce à un auto-injecteur. L'adrénaline doit être administrée dès les premières manifestations des symptômes d'une réaction allergique grave. L'injection est suivie d'un traitement complémentaire et d'une période d'observation à la salle d'urgence d'un hôpital. Si votre allergologiste a diagnostiqué une allergie alimentaire et vous a prescrit de l'adrénaline, assurez-vous de toujours avoir sur vous votre auto-injecteur et utilisez-le conformément aux recommandations de votre médecin.

À titre de prévention, il est important de porter en tout temps un bracelet indiquant les aliments auxquels vous êtes allergiques et surtout avoir sur vous votre auto-injecteur.

Sources :

Allergie alimentaires, Santé Canada, www.sc-hc.gc.ca

Association québécoise des allergies alimentaires, www.aqaa.qc.ca

Éducation

La fièvre du bouleau

Visites guidées bilingues au cœur d'une saison de sirop de bouleau.

Maxence Jaillet

À quelques kilomètres à l'est de Yellowknife, la nature reprend sa robe printanière avec aisance et rapidité. Dans la bétulaie (peuplement de bouleau) de la coopérative SapSucker, la saison de la récolte de l'eau de bouleau bat son plein. Quatre hommes travaillent au bon déroulement du processus d'obtention d'un précieux liquide opaque et sucré qui s'apparente à un mélange de miel, de mélasse et de caramel. Mike Mitchell est l'un d'eux. Fondateur de la coopérative, il est également celui qui a le plus d'expérience avec la production de ce produit forestier non ligneux. « Je travaille dans le domaine depuis 2002. Durant les premières années, j'ai principalement réussi à faire un peu de sirop pour moi-même. Depuis deux ou trois ans, ça s'est agrandi pour que je puisse en vendre. L'année dernière, j'ai trouvé un partenaire en la personne de Craig Scott, et cette année, nous avons engagé deux partenaires coopératifs, Spencer Tracy et Dwayne Wohlgemuth, avec qui nous partageons le travail et les profits, s'il y en a », de décrire Mike Mitchell. Selon ce dernier, les profits peuvent provenir de plusieurs sources. Tout d'abord la vente du sirop, distribué en flacons de différents volumes, puis en rendant le site accessible au public pour effectuer des visites et des événements subventionnés par le gouvernement. Il raconte que durant le premier samedi de la saison, plus de 250 personnes sont venues découvrir la bétulaie lors d'une journée porte ouverte. M. Mitchell travaille en tant qu'agent d'éducation de langue française au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles de Yellowknife et assure ainsi des visites guidées pour les différentes écoles de la capitale et des deux collectivités autochtones près de Yellowknife. « Il y a deux façons de récolter l'eau de bouleau, la façon moderne avec les chalumeaux et les seaux en plastique et la façon traditionnelle autochtone, qui consiste à simplement faire une entaille en V sur le tronc et à récolter la sève avec un récipient confectionné en écorce de bouleau », dit-il en ajoutant que c'est Frederic Beaulieu, un métis de Hay River qui lui a appris cette manière autochtone.

Les quatre membres de la coopérative SapSucker devant l'abri où se trouve l'évaporateur. (Photo : Maxence Jaillet)

La visite en français

Les élèves de la 5e et 6e année de l'école Allain St-Cyr ont eu le plaisir d'aller découvrir cette cabane à sucre ténoise et de goûter au sirop sur quelques boules de crème glacée. Pour leur enseignant Michel Bilodeau, la visite a dépassé ses attentes. « J'ai été surpris par la grosseur de l'installation. C'était chaleureux et j'ai trouvé la visite parfaitement adaptée au niveau scolaire », témoigne-t-il. L'enseignant explique que cette visite s'inscrit dans le cadre du programme Dene Kene qui intègre la culture autochtone au sein du programme scolaire des élèves ténois. « Mike, ajoute l'enseignant, a donné plein d'explications sur les parties des arbres, sur l'environnement et l'effet des réchauffements climatiques sur les peuplements de bouleaux. »

Pour le guide acériculteur, les élèves ont été piqués par la fièvre du bouleau. « La classe avait tous les symptômes de cette maladie saisonnière que nous avons tous contractée ici : des sourires et des jeunes excités, affichant un réel plaisir à être dans la nature », de rire Mike Mitchell.

Thomas Ganley, élève de 5e année à l'école francophone, raconte qu'il n'avait jamais récolté de sève de quelque arbre que ce soit. « J'ai trouvé le sirop un peu moins sucré que le sirop d'érable. J'avais déjà vu des photos d'une récolte de sirop d'érable et c'était presque pareil », raconte-t-il. Cet élève avoue qu'il aimerait bien entailler un bouleau pour boire la sève car il a vraiment aimé cela. « On a fait un test à l'aveuglette entre l'eau normale et l'eau de bouleau. J'ai bien senti la différence et j'ai aimé la sève. J'aimerai ça en récolter tout seul, mais je n'ai pas de bouleau autour de ma maison », déplore-t-il.

Le feu, ce n'est pas un jeu!

Avec le retour de la saison chaude, les forêts et les zones herbeuses s'assèchent, créant ainsi les conditions propices aux feux de broussailles.

Aux Territoires du Nord-Ouest, la saison des feux de broussailles s'échelonne du 1er mai au 30 septembre.

Le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MERN) vous conseille de faire preuve de prudence lorsque vous faites des feux lors de déplacements sur les terres, en camping ou lorsque vous nettoyez le terrain entourant votre résidence ou votre chalet.

Pour de plus amples renseignements sur les façons de rendre votre résidence, votre chalet ou votre collectivité sécuritaire face aux incendies ou pour de l'information sur la prévention et la gestion des incendies de végétation aux TNO, consultez le www.nwtfire.com ou appelez le bureau du MERN de votre région.

Région du Slave Nord, Yellowknife, TNO
Tél. : 867-873-7184
Agent en service : 867-920-6115
Pour signaler un incendie de forêt, téléphonez au 1-877-NWT-FIRE (1-877-698-3473)

Territoires du Nord-Ouest Environnement et Ressources naturelles

1-877-NWT-FIRE

Nouvelles technologies

Internet et la maîtrise du risque

Maud Cucchi

OTTAWA – Profils Facebook et MySpace, compte Twitter, vidéos sur YouTube, ou photos sur Flickr, la Toile s'est transformée en un confident virtuel pour nombre d'utilisateurs qui y trouvent une épaule de pixels sur laquelle s'épancher : Monsieur avoue des journées de travail interminables, Madame un patron exécrable, et Mademoiselle des élèves insupportables. Les états d'âme s'affichent désormais en public, avec pour seule retenue un infini tentaculaire. Bienvenue dans le monde sans limite d'Internet.

Le cyberespace, aussi libre qu'incontrôlable, demande de la part de ses utilisateurs une certaine vigilance, surtout quand il s'agit des plus jeunes générations. Des études le prouvent, les enfants et adolescents sont de grands utilisateurs d'outils en ligne – et de plus en plus tôt. Avec la popularité croissante des réseaux sociaux, les écoles ont tout intérêt à se saisir de cet enjeu d'actualité. En sensibilisant sur les moyens de communication électronique, et en responsabilisant aussi bien écoliers que corps enseignant, la prévention doit accompagner l'évolution constante de l'utilisation d'Internet.

Certaines ont déjà pris des mesures afin de sensibiliser leurs élèves, comme le Conseil des écoles catholiques de Centre-Est (CECCE), dans la région d'Ottawa, qui a adopté dès 2001 une directive sur l'utilisation des réseaux électroniques. Celle-ci délimite l'usage et définit les responsabilités du personnel comme des élèves. Pour officialiser leur engagement à respecter les règles établies, un protocole est signé. Le message est clair : l'usage des ressources électroniques doit strictement s'en tenir au cadre scolaire, au risque d'être renvoyé… ou menacé d'en revenir aux outils ancestraux.

« Toute utilisation qui ne respecte pas les protocoles établis entraînera des conséquences disciplinaires pouvant mener à un renvoi partiel ou complet de l'école, y compris la perte d'accès aux réseaux électroniques. Je devrai alors utiliser les outils traditionnels tels que crayons, papiers et livres pour réaliser mes travaux », mentionnait le protocole en 2009.

Depuis, l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a révisé ses recommandations en incluant une mise en garde particulière à l'égard des réseaux sociaux : « Représentez-vous dans les médias sociaux de la même façon que vous le feriez en personne ». L'Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens (AEFO) avait également émis une règle d'or il y a un an à l'égard du corps enseignant : « N'affichez rien sur Internet que vous ne voudriez pas qu'on publie à la une d'un journal ».

Éviter que des dérives fictives deviennent un réel cauchemar, tel est l'objectif des nouvelles recommandations émises. Et les cas sont légion : au Manitoba une enseignante et un enseignant ont perdu leur emploi pour une vidéo suggestive retrouvée sur YouTube, une autre a fait l'objet de mesures disciplinaires après avoir affiché, sans permission, des photos de ses élèves sur Facebook.

Aux différentes utilisations inappropriées d'Internet dans un contexte professionnel, reviennent également les critiques d'employeurs revendiquées dans un blogue personnel ou sous un pseudonyme découvert. Tous ont subi des mesures disciplinaires et dans le pire des cas, un congédiement. Ordres, conseils, et associations se mobilisent pour rappeler la nécessité de faire preuve, même sur Internet, de professionnalisme en gardant à l'esprit les normes de déontologie. Gérer efficacement sa « e-réputation » pourrait permettre de garder son emploi.

Territoires du Nord-Ouest Transports

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Phase III des évaluations environnementales et plan de restauration à Wrigley CT101082

- Wrigley, TNO -

Le ministère des Transports est à la recherche d'entrepreneurs qualifiés pour procéder à la phase III des évaluations environnementales et examiner les possibilités d'un plan de restauration à divers endroits dans la région de Wrigley.

Les propositions cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports de Fort Simpson, de Hay River ou de Yellowknife, aux TNO, conformément aux conditions précisées dans les documents de demande de propositions, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 6 JUIN 2011.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents de demande de propositions à compter du 16 mai 2011 aux endroits précités.

Renseignements généraux : Charlene Lloyd
Tél. : 867-920-8001

Renseignements techniques : Guy Aerts
Tél. : 867-873-7093

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Demandez la version PDF du journal

Trois bonnes raisons pour passer au PDF :
1.C'est rapide et vous obtenez le journal la journée même de sa parution.
2. C'est plus respectueux de l'environnement.
3. Ça fait économiser le journal

Sans frais pour les abonnés actuels qui demandent le transfert.

Envoyez simplement un message à direction_aquilon@mac.com en indiquant votre nom et votre adresse actuelle de livraison et le transfert se fera dans les jours suivants.

Territoires du Nord-Ouest Transports

APPEL D'OFFRES

Remplacement d'un ponceau CT101077

- Kilomètre 526,1 de la route du Mackenzie (route nº 1), aux TNO -

Le travail consiste à enlever un ponceau existant et à le remplacer.

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports de Fort Simpson, de Hay River ou de Yellowknife, aux TNO, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 31 MAI 2011.

On peut se procurer les documents d'appel d'offres à compter du 16 mai 2011 aux endroits précités.

Veuillez noter qu'une rencontre avant soumission aura lieu à 10 h, le 24 mai 2011, dans la salle de conférence située au rez-de-chaussée du Highways Building, au 4510, avenue Franklin à Yellowknife, aux TNO.

Renseignements généraux : Charlene Lloyd
Tél. : 867-920-8001

Renseignements techniques : Sean Smiley
Tél. : 867-920-6470

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Transports

APPEL D'OFFRES

Remplacement d'un ponceau CT101078

- Kilomètre 246,1 de la route de Dempster (route nº 8), aux TNO -

Le travail consiste à enlever un ponceau existant et à le remplacer.

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports d'Inuvik ou de Yellowknife, aux TNO, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 1ER JUIN 2011.

On peut se procurer les documents d'appel d'offres à compter du 16 mai 2011 aux endroits précités.

Veuillez noter qu'une rencontre avant soumission aura lieu à 10 h, le 24 mai 2011, dans la salle de conférence située au rez-de-chaussée du Highways Building, au 4510, avenue Franklin, à Yellowknife, aux TNO.

Renseignements généraux : Charlene Lloyd
Tél. : 867-920-8001

Renseignements techniques : Sean Smiley
Tél. : 867-920-6470

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Transports

APPEL D'OFFRES

Remplacement de ponceaux CT101079

– Kilomètres 537,6 et 541,9 de la route du Mackenzie (route nº 1), aux TNO –

Le travail consiste à enlever deux ponceaux existants et à les remplacer.

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports de Fort Simpson, de Hay River ou de Yellowknife, aux TNO, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 2 JUIN 2011.

On peut se procurer les documents d'appel d'offres à compter du 16 mai 2011 aux endroits précités.

Veuillez noter qu'une rencontre avant soumission aura lieu à 10 h, le 24 mai 2011, dans la salle de conférence située au rez-de-chaussée du Highways Building, au 4510, avenue Franklin, à Yellowknife, aux TNO.

Renseignements généraux : Charlene Lloyd
Tél. : 867-920-8001

Renseignements techniques : Sean Smiley
Tél. : 867-920-6470

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Pétrole qui manque, pétrole qui tache

Batiste Foisy et Maxence Jaillet

« Qui aurait cru, en 1921, qu'avec des millions, voire des milliards de barils, le pétrole viendrait un jour à manquer à Norman Wells », s'est interrogé tout haut un Norman Yakeleya incrédule.

Or le député du Sahtu est contraint de constater que l'inéluctable fond du tonneau est sur le point d'être atteint. D'ici 2014, la production gazière sera définitivement chose du passé dans cette collectivité. Yakeleya a réclamé l'aide du gouvernement pour éviter que le chef-lieu de sa circonscription ne devienne une ville fantôme.

Le ministre des Affaires municipales et communautaires, Michael McLeod, a répondu que la question était étudiée depuis plus d'une dizaine d'années déjà et que davantage d'analyses étaient nécessaires avant de mettre des mesures en place pour les résidents de la ville pétrolière.

En d'autres mots : on lance la patate chaude dans les mains du prochain gouvernement.

Pendant ce temps, à quelques kilomètres des pipelines plus au sud, ce même hydrocarbure pose des problèmes autrement moins faciles à esquiver. Près de Wrigley, une fuite dans l'oléoduc d'Enbridge a causé un déversement de pétrole considéré mineur, mais qui inquiète tout de même le député de Nahendeh, Kevin Menicoche.

Noir destin, le déversement s'est produit en plein sur un lopin de terre traditionnellement utilisé par le chef du village, Timothy Lennie, qui a trouvé sur son domaine de la sauvagine engluée de bitume et aurait lui-même contracté des problèmes de santé liés à la fuite. Le chef n'aurait pas vu l'ombre d'un employé du gouvernement et n'aurait pas réussi à obtenir de compensation pour les dommages subits.

Le ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles, Michael Miltenberger, a dit suivre de près la situation dans le Dehcho, mais précise que la question relève des autorités fédérales.

Quant à la santé du chef Lennie, celui qui est également ministre de la Santé et des Services sociaux lui suggère de consulter un médecin.

Relation fédérale

Les députés ont, bien sûr, donné leur point de vue sur l'élection fédérale du 2 mai, qui a porté un gouvernement conservateur majoritaire au pouvoir, concrétisé la réélection du néo-démocrate Dennis Bevington dans Western Arctic et relégué l'ex-ministre de la Santé et député depuis 12 ans, Sandy Lee, aux oubliettes de la politique nordique.

Le député de Kam Lake et militant conservateur affiché, Dave Ramsay, n'a pas manqué de relever que les Territoires du Nord-Ouest étaient désormais « le seul territoire ou province sans un représentant au gouvernement à Ottawa ». Le député suggère de renforcer les liens pan-territoriaux avec le Nunavut et le Yukon qui ont voté du bon bord.

Michael Miltenberger, qui répondait à titre de vice-premier ministre en l'absence de Floyd Roland en déplacement au Groenland, a rétorqué que c'était justement l'approche préconisée par le gouvernement.

Quant aux lettres d'intention qu'on communique aux nouveaux ministres pour les mettre aux faits de dossiers qui touchent les TNO, elles sont déjà à la poste.

Aéroport

La fermeture de l'aéroport du centre-ville d'Edmonton suscite des nouvelles interrogations. Le député de Kam Lake a voulu savoir comment le gouvernement mettrait en œuvre les recommandations du Conseil de la santé de l'Alberta afin de minimiser les heures d'attente pour les patients héliportés.

Selon le Conseil de la santé de l'Alberta, qui a dévoilé récemment son rapport, les patients ténois hospitalisés à Edmonton subiront les temps de transport les plus longs au pays.

Le ministre de la Santé désigné, Michael Miltenberger, a indiqué que le gouvernement allait travailler très fort pour s'assurer que les 18 recommandations du rapport albertain soient mises en œuvre le plus rapidement possible. Selon lui, l'Assemblée sera mise au courant des développements du dossier avant la dissolution du gouvernement.

Obstination

Il en aura donc parlé durant toute la durée de l'Assemblée. Pour une énième fois, le député de Yellowknife Centre, Robert Hawkins, s'est levé en chambre pour réclamer une loi interdisant le cellulaire au volant.

Or, cette fois, quelque chose d'impensable est venu briser sa routine : le ministre des Transports a dit « oui ». Après quatre ans de refus obstiné, voilà Michael McLeod qui annonce candidement qu'un projet de loi sur la « distraction des conducteurs » sera introduit avant la fin de la présente législature.

Coudonc!

Sept jours

Un centre de désintox à Yellowknife (Hawkins, Bisaro, Ramsay, Abernethy). La réfection de la route Liard (Menicoche). Développement de l'industrie du champignon (Bromley). Réduction du coût de la vie (tout le monde et son chien). Votre député n'a pas encore atteint l'objectif qu'il s'était fixé il y a quatre ans? Eh bien, il ne lui reste plus que sept jours utiles pour le faire.

L'Assemblée législative se réunira à nouveau du 17 au 25 août et puis ce sera la fin de cette 16e Assemblée. Les élections seront déclenchées le lundi 5 septembre, jour du travail, pour un vote le 3 octobre.

Territoires du Nord-Ouest Transports

APPEL D'OFFRES

Construction d'un pont
CT101073

- Km 602,8 de la route du Mackenzie (route nº 1), aux TNO -

Le travail consiste à remplacer un ponceau par un pont.

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des transports de Fort Simpson, de Hay River ou de Yellowknife, aux TNO, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 26 MAI 2011.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à compter du 9 mai 2011 aux endroits précités.

Veuillez noter qu'une rencontre avant soumission aura lieu à 10 h, le 17 mai 2011, dans la salle de conférence du rez-de-chaussée du Highways Building, à Yellowknife, aux TNO.

Renseignements généraux : Charlene Lloyd
Tél. : 867-920-8001

Renseignements techniques : Sean Smiley
Tél. : 867-920-6470

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Transports

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Phase III de l'évaluation environnementale
CT101085

– Quai sud du traversier du fleuve Mackenzie, km 24 de la route nº 3, aux TNO –

Le travail consiste à procéder à la phase III de l'évaluation environnementale du quai et de la piste de halage sud du traversier du fleuve Mackenzie, situés au km 24 de la route nº 3.

Les propositions cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports de Hay River ou de Yellowknife, aux TNO, conformément aux conditions précisées dans les documents de demande de propositions, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 8 JUIN 2011.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents de demande de propositions à compter du 18 mai 2011 aux endroits précités.

Renseignements généraux : Charlene Lloyd
Tél. : 867-920-8001

Renseignements techniques : Guy Aerts
Tél. : 867-873-7093

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Vente, distribution et livraison de carburant à Tulita, aux TNO
SC793375

– Yellowknife, TNO –

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est à la recherche d'entrepreneurs qualifiés pour vendre, distribuer et livrer du carburant dans la collectivité de Tulita, aux TNO.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO, au 5009, 49e Rue, Yellowknife NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 8 JUIN 2011.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents d'appel de propositions à l'adresse précitée à compter du 10 mai 2011.

Renseignements généraux :
Administrateur des contrats
Division de la gestion des biens
Services des contrats
et de l'approvisionnement
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
Fax : 867-920-4112
Courriel : pwstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Petites annonces

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Assainissement de l'environnement (hydrocarbures pétroliers) CT101067

– Sachs Harbour, TNO –

Le contrat concerne la conception et construction d'un système pour enlever et assainir des sols contaminés aux hydrocarbures pétroliers, la construction d'une installation de traitement par épandage et l'exécution de toutes les autres activités en lien avec l'assainissement des hydrocarbures pétroliers à trois endroits différents.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Bureau régional du Slave Nord, 5015, 44e Rue, Yellowknife TNO, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 24 MAI 2011

Les entrepreneurs peuvent obtenir les documents de demande de propositions par l'entremise du bureau de l'Association de la construction des TNO en composant le 867-873-3949.

Renseignements généraux :
Clayton Ravndal
Administrateur des contrats
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7662

Renseignements techniques :
Marc Whitford
Agent de projet
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-920-3177

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Transports

APPEL D'OFFRES

Construction d'un remblai, amélioration du drainage et traitement de la surface asphaltique CT101058

– Du km 62 au km 91 de la route de Fort Resolution (route nº 6), aux TNO –

Le travail consiste à produire des granulats, construire un remblai, installer un ponceau, préparer la chaussée et appliquer une couche de surface asphaltique.

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports de Hay River ou de Yellowknife, aux TNO, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 2 JUIN 2011.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à compter du 17 mai 2011 aux endroits précités.

Veuillez noter qu'une rencontre avant soumission aura lieu à 13 h 30, le 26 mai 2011, au 76, Capital Drive, bureau 201, à Hay River, aux TNO.

Renseignements généraux : Charlene Lloyd
Tél. : 867-920-8001

Renseignements techniques : Binay Yadav
Tél. : 867-920-3084

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Emploi

Projet Liberté en français et en anglais!
Nous cherchons des entrepreneurs bilingues qui aimeraient développer un revenu supplémentaire à domicile.
Évaluation et formation gratuite. www.see-it-do-it.com

Emploi

(MOMS EARNING MORE) Travail à domicile, temps plein ou partiel
Aucune vente
Aucun inventaire
Aucun risque
Visitez www.Danie.momserningmore.com
Ou (780) 459-6483

Territoires du Nord-Ouest Transports

APPEL D'OFFRES

Construction d'un pont CT101074

- Km 219,9 de la route de Fort Smith (route nº 5), TNO -

Le travail consiste à remplacer un ponceau par un pont.

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des Transports de Hay River ou de Yellowknife, aux TNO, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 25 MAI 2011.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à compter du 9 mai 2011 aux endroits précités.

Veuillez noter qu'une rencontre avant soumission aura lieu à 10 h, le 17 mai 2011, dans la salle de conférence du rez-de-chaussée du Highways Building, à Yellowknife, aux TNO.

Renseignements généraux : Charlene Lloyd
Tél. : 867-920-8001

Renseignements techniques : Sean Smiley
Tél. : 867-920-6470

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Astrologie/horoscope

15 MINUTES GRATUITES au 1-866-9MEDIUM. *CONNEXION MEDIUM* la référence en voyance pour des milliers de Québécois satisfaits. 2.59 $/min www.ConnexionMedium.ca 1-900-788-3486, #83486 Fido/Rogers/Bell, 24h/24 7j/7

Curves

Recherche entraîneurs de circuit/réceptionniste
Si vous avez beaucoup d'énergie, une personnalité extravertie et une passion pour la mise en forme faites parvenir votre CV à : yellowknifecurves@gmail.com Ou présentez-vous chez Curves Avant le 5 octobre 2010. Emploi à temps partiel.

Services légaux

Si vous desirez obtenir des services légaux en français : Matte Legal Services est une firme d'avocat qui offre des services en français. Matte Legal Services est situé à Fort Simpson. Boîte Postale 124, Suite 158, 9925-102 Avenue, Fort Simpson NT X0E 0N0 Tél. : 1 867 695 3388 Fax : 1 867 695 3389. Courriel rockmatte@gmail.com

Bénévoles recherchés

Radio Taïga est constamment à la recherche de bénévoles pour prendre part aux activités de la radio : animation radiophonique, technicien en radio, levée de fonds, aide à la librairie de CD, etc. Il s'agit d'une excellente occasion d'apprendre les rudiments du fonctionnement d'une radio. Au besoin, une formation est offerte. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Pierre au 766-5172.

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1-800-267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Pour les abonnés de L'Aquilon, le service des petites annonces est gratuit. aquilon@internorth.com

Indian and Northern Affairs Canada / Affaires indiennes et du Nord Canada

Occasions d'emploi

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) – Iqaluit, Nunavut

Coordonnateur de l'aménagement du territoire

Ouvert aux citoyennes et citoyens canadiens résidant au Canada et à l'étranger.
Numéro de référence : IAN11J-010807-000017 **Date limite : le 3 juin 2011**
Salaire annuel : 72,148.00$ to 78,004.00$ par année plus des primes intéressantes pour affectation dans le Nord, qui comprennent une aide au titre des voyages pour congé annuel.

Le Bureau régional du Nunavut du Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada offre des occasions d'emplois stimulantes pour son équipe d'environement au Nunavut, région arctique canadienne de prédilection. Nous sommes à la recherche d'un coordnanateur de l'aménagement du territoire. Si vous souhaitez travailler au sein d'une équipe dynamique, cherchez un emploi qui comporte un large éventail de tâches et visez l'excellence en matière de services à la clientèle, cette possibilité d'emploi est pour vous.

Conditions d'emplois:
-Les exigences relatives à la fiabilité doivent être respectées au moment de la nomination.
-Réussite de l'examen médical de Santé Canada (s'il y a lieu)
-Serment/déclaration solennelle

Pour plus d'information sur les critères pour ce poste pour obtenir les modalités de candidature, prière de visiter le site **www.emplois.gc.ca**, ou d'appeler au numéro Infotel 1-800-645-5605 ou au numéro ATS 1-800-532-9397. Pour plus d'information sur le Ministère d'Affaires indiennes et du Nord Canada, visitez notre site web carrières : http://www.ainc-inac.gc.ca/emp/cw

This information is also available in English..

Canada

Chronique techno : Des téléphones à tout faire

Simon Forgues - ARC du Canada

OTTAWA – On estime à une centaine de millions le nombre de téléphones intelligents qui se sont vendus dans le monde lors du premier trimestre de 2011.

Exit les téléphones ordinaires carrés et dénués de fonctions évoluées! Les gens veulent de leur téléphone qu'il en fasse plus.

Les derniers chiffres publiés par ABI Research à la fin avril témoignent d'une hausse de 75% par rapport à la même période de l'an dernier.

C'est Nokia qui demeure le leader des ventes de téléphones intelligents, mais l'écart se creuse avec Apple et Samsung qui grignotent des parts de marché.

Pour les logiciels qui font fonctionner ces appareils, il importe de noter qu'Android dépasse pour la toute première fois Symbian (Nokia), avec 30 millions d'unités contre un peu moins de 26 millions.

Et, comme une mauvaise nouvelle ne vient (apparemment) jamais seule, Nokia devrait en plus voir le système d'exploitation iOS d'Apple dépasser le sien d'ici la fin de l'année.

En terminant, qu'on se le tienne pour dit, c'est désormais presque acquis qu'il se vendra davantage de téléphones intelligents dans le monde en 2011 que de PC.

Au premier trimestre, les ventes de téléphones intelligents ont été estimées à 100 millions d'exemplaires, comme on le mentionnait plus haut, tandis que celles des PC ont été de d'un peu plus de 84 millions.

Avec les processeurs qu'on y insère maintenant et la mémoire dont ils sont dotés, on fera peut-être très bientôt une émission de radio complète hors des studios sur un téléphone intelligent, et ce, de la mise en ondes à l'animation, en passant par la recherche en ligne ou la gestion de l'horaire. Le téléphone deviendra pour ainsi dire un studio portatif.

Territoires du Nord-Ouest

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment

Gestionnaire des contrats et des achats

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement
Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles
Siège des finances et de l'administration
Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 43,16 $ l'heure (soit environ 84 162 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8546 **Date limite :** 27 mai 2011

Agent des finances attaché au tribunal

Ministère de la Justice
Services judiciaires
Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 31,93 $ l'heure (soit environ 62 264 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8535 **Date limite :** 27 mai 2011

Instructeur en soutien personnel

Collège Aurora
Campus de Yellowknife
Yellowknife, TNO

Poste à durée déterminée du 22 août 2011 au 24 juin 2012

Le traitement initial est de 45,16 $ l'heure (soit environ 88 062 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8548 **Date limite :** 27 mai 2011

Coordonnateur de l'élaboration des programmes de mentorat

Ministère des Ressources humaines
Administration centrale des Ressources humaines
Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 45,16 $ l'heure (soit environ 88 062 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8544 **Date limite :** 27 mai 2011

Agent des achats et des contrats

Ministère de la Justice
Finances
Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 35,92 $ l'heure (soit environ 71 044 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8534 **Date limite :** 20 mai 2011

Avocat en droit criminel

Ministère de la Justice
Commission des services juridiques
Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial varie entre 85 683 $ et 112 301 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8542 **Date limite :** 24 mai 2011

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 3e étage, C. P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Coordonnateur des services à la clientèle

Ministère des Transports
Division des permis et de la sécurité routière
Hay River, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 29,74 $ l'heure (soit environ 57 993 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 351 $.

Nº du concours : 8537 **Date limite :** 30 mai 2011

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Hay River, 62, Woodland Drive, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1. Fax : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

APPEL D'OFFRES

Chaudière à vapeur à granulé de bois
Installation de chauffage central
CT101083

– Fort Simpson, TNO –

Le ministère des Travaux publics et des Services est à la recherche d'entrepreneurs qualifiés pour l'approvisionnement, l'installation et la vérification d'une chaudière à vapeur à granulé de bois qui sera rattachée à l'installation de chauffage central à vapeur basse pression déjà en place à Fort Simpson.
Ce système de chauffage sert l'école Thomas Simpson, l'école Bompass et le complexe récréatif communautaire.

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO, 5009, 49e Rue, 3e étage, Yellowknife NT X1A 2L9, ou au 76, Capital Drive, bureau 301, Hay River NT X0E 1G2, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 14 JUIN 2011.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à compter du 13 mai 2011 en visitant le site Web de l'Association de la construction des TNO au www.nwtca.ca (sous l'onglet Electronic Plans Room), ou en téléphonant au 867-873-3949.

Renseignements généraux :
Administrateur des contrats
Gouvernement des TNO
Ministère des Travaux publics et des Services
Services des contrats et de l'approvisionnement
Tél. : 867-873-7230
Courriel : pwstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Administration des services de santé et des services sociaux de YELLOWKNIFE
Au service de Dettah, Fort Resolution, Lutsel'Ke, N'Dilo et de Yellowknife

Coordonnateur régional du Programme canadien de nutrition prénatale

Yellowknife, TNO

Poste à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2012

Le traitement initial est de 41,24 $ l'heure (soit environ 80 418 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8543
Date limite : 23 mai 2011

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée et indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

aire cuire son bacon sur un feu camp, n'est pas une mince affaire.« Plutôt grasse », dirait Claire Marchildon. Cette dernière utilise une plaque pour y déposer méticuleusement son demi kilo couenne de flanc de porc. (Photo : Maxence Jaillet).

La compagnie Arctic Farmer ne se laisse pas impressionner par la multitude de plans qu'elle peut faire pousser. Avec déjà trois serres à pleine capacité, il a bien fallu user de débrouillardise pour offrir une place au soleil à ces centaines de pousses. La solution : élaborer une serre roulante. Facile à construire, facile à entreposer dans un garage chauffé durant la nuit et facile à aérer lorsque les plans sont à l'extérieur. (Photo : Maxence Jaillet)

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME Nº 146

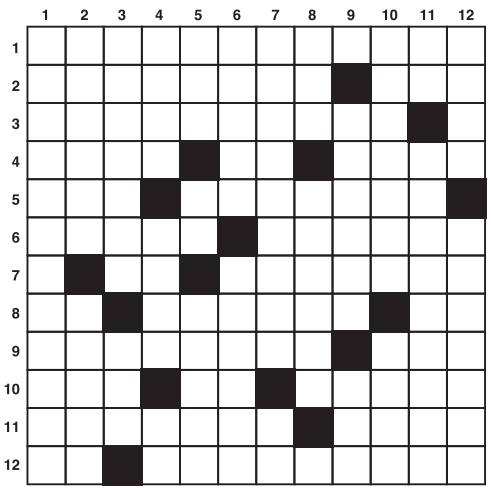

HORIZONTALEMENT

1- Feuille blanche au bas de laquelle on met sa signature et que l'on confie à quelqu'un pour qu'il la remplisse à son gré (pl.).
2- Journalier. – Écrivain finlandais (1861-1921).
3- Qui continue à croître après la fécondation.
4- Graminée aromatique. – Astate. – Traité d'alliance signé le 4 avril 1949.
5- Ce qui permet l'accès à quelque chose. – Émis par la glotte.
6- Nom de deux pharaons de la 19e dynastie. – Qui reflètent le bonheur.
7- Doublée. – Découpée en forme de doigts.
8- Solange Martineau. – Radient. – Doublée.
9- Essuie-mains continu, suspendu à un rouleau. – Rayon.
10- Spécialiste en médecine. – Connu. – Querelle violente.
11- Exercer simultanément plusieurs emplois. – Choisit entre plusieurs possibilités.
12- Personnel. – Composés de terre et d'eau.

VERTICALEMENT

1- Coupes dans lesquelles on abat tous les arbres.
2- Qui n'affecte qu'une partie du corps. – Prostituée.
3- Capturé par accrétion. – Ville d'Allemagne.
4- Parfum. – Déesse du Mariage. – Gamme.
5- Prise de lutte. – Soldat. – Rivière de France.
6- Agave du Mexique. – Affaiblir un texte.
7- Relatif à une catégorie professionnelle. – Doublée.
8- Époque. – Commune de la Savoie.
9- Appréciait la valeur de quelque chose. – Cuisinier.
10- Tressant. – Qui a satisfait sa faim.
11- Se suivent. – Qui provoque la soif.
12- Attention à quelque chose. – Classées par importance.

RÉPONSE DU Nº 146

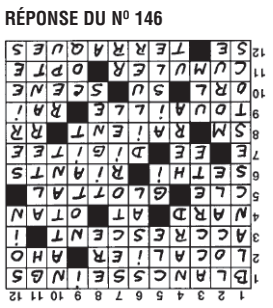

Horoscope

SEMAINE DU 22 AU 28 MAI 2011

Bélier

BÉLIER
Vous vous sentez apte à pouvoir tout vivre avec beaucoup de courage. Il est possible que ce qui était impensable devienne réel pour vous maintenant. Soyez conscient de la puissance de votre indépendance.

Taureau

TAUREAU
La planète Mars vous rend capable de vraiment faire valoir la valeur de vos idées. Vous tenez beaucoup à être franc envers vous-même. Cela vous rend très actif dans tous les domaines.

Gémeaux

GÉMEAUX
Vous commencez à tout observer avec un grand sens critique. Vous comprenez des choses dont vous ne pouvez pas parler pour le moment. Cela change votre manière de vivre.

Cancer

CANCER
La planète Jupiter vous apporte beaucoup d'énergie morale, surtout si vous vivez des conflits avec des gens que vous aimez. Il faut que vous soyez capable de dire ce que vous pensez vraiment.

Lion

LION
Vous accordez beaucoup d'importance à vos projets et vous avez raison, car vous êtes sur le point d'avoir du succès. Vous aurez une meilleure compréhension du domaine professionnel, surtout si vous travaillez pour vous-même.

Vierge

VIERGE
Vous aimez vous rapprocher des gens que vous connaissez depuis longtemps. Cela vous apporte une forme de sécurité morale. Vous en êtes très heureux. Vous le vivez d'une manière silencieuse.

Balance

BALANCE
Plusieurs événements heureux viennent vers vous. Attendez-vous à vivre une vie professionnelle exaltante. Cela peut vous apporter une gratification importante. Vous en serez très satisfait.

Scorpion

SCORPION
Vous êtes en train d'apprendre des choses qui vous seront utiles dans l'avenir. Cependant, vous vivez une situation douloureuse sur le plan amical. Il est possible que vous soyez très déçu d'une personne que vous avez beaucoup aimée.

Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous êtes sur le point de pouvoir agir, dans plusieurs domaines. Cela deviendra très rassurant pour vous. Vous en vivrez des conséquences heureuses. Croyez-y et tout sera à votre avantage.

Capricorne

CAPRICORNE
Vous avez la sensation de ne pas pouvoir faire ce qui serait important pour vous. Cependant, sachez que cela est malgré tout une bonne chose, car une autre situation professionnelle arrivera bientôt dans votre vie et vous comblera.

Verseau

VERSEAU
La Lune vous rend très hésitant face à certaines personnes de votre entourage en qui vous aviez confiance. Vous vous sentez très déçu par leur comportement. Essayez de vous expliquer.

Poissons

POISSONS
La Nœud Nord (nœud ascendant de la Lune) vous rend capable d'apporter beaucoup aux autres par votre travail. Cependant, vous avez avantage à être très sûr de vous, dès le commencement.